



Secrétariat Exécutif

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Les candidatures féminines et celles des ressortissants des Etats-Membres sous représentés dans les effectifs du CILSS sont fortement encouragées

Contexte

Les six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), réunis à Dakar le 31 Octobre 2013 lors de la Conférence de Haut Niveau sur l'irrigation au Sahel, ont convenu, dans une déclaration commune appelée la « Déclaration de Dakar », de combiner leurs efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée sur la base d'une approche participative et systémique de résolution des problèmes et de développement de solutions adaptées. Suite à cette conférence, les six pays ont mis en place avec leurs partenaires techniques et financiers et les acteurs de l'agriculture irriguée une Task Force pilotée par le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), chargée d'instruire un programme régional visant à appuyer les six États dans la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à Dakar : l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel. La Banque Mondiale a octroyé un financement à un projet régional porté par le CILSS et les six pays, le « Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel » (PARIIS, également connu sous l'acronyme SIIP en anglais.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) consiste à améliorer la capacité des parties prenantes à développer et à gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les « solutions » dans les pays participants.

Une Unité de coordination régionale de du Projet (UCRP) pour le PARIIS a été mise en place au sein du Secrétariat exécutif du CILSS à Ouagadougou (SE-CILSS). L'UCRP a en charge la gestion générale du projet, l'assistance technique aux équipes pays, la mobilisation des appuis au projet et aux pays, le suivi-évaluation, la capitalisation, la production et l'échange de connaissances, la communication et le plaidoyer au niveau régional, l'appui conseil pour les acteurs intervenant dans les pays pour le compte du projet, dont les UPG au plan national, les services techniques étatiques, et les intervenants impliqués dans la réalisation d'investissements, la gestion des rencontres régionales etc..

Pour la mise en place de l'équipe de l'URCP, le CILSS recrute **un (e) expert junior en irrigation**.

- | | |
|---------------------------|---|
| Titre du poste | : Expert junior en irrigation pour le compte de l'Unité de Coordination Régionale du PARIIS/SIIP |
| Lieu d'affectation | : Secrétariat Exécutif du CILSS à Ouagadougou -Burkina Faso |
| Durée du contrat | : Le contrat de l'Expert Junior en irrigation sélectionné sera de un an renouvelable, avec une période probatoire de six (06) mois, avec possibilité de renouvellement selon la performance et la disponibilité des ressources financières |
| Classification | : Le poste est classé en catégorie P3 de la grille salariale du CILSS |
| Date de clôture | : 31 janvier 2019 |

I. RESPONSABILITES DE L'EXPERT JUNIOR EN IRRIGATION

Sous la supervision du Coordonnateur Régional du PARIIS/SIIP et en étroite collaboration avec l'Expert en Irrigation, l'Expert Junior en Irrigation aura pour missions de :

- Participer à la planification et au suivi régional des activités de la composante B du projet ;
- Participer à l'élaboration des documents de planification et de rapportage du projet (PTBA, rapports trimestriels...);
- Apporter un appui méthodologique et technique aux pays dans la conduite et la revue qualité des sous-projets d'irrigation ;
- Participer à la revue qualité des études d'aménagements et autres documents techniques ;
- Participer à la préparation des missions de supervision et de suivi du CILSS dans les pays et à l'exploitation des résultats de ces missions ;
- Organiser et capitaliser la documentation disponible (produite dans le cadre du projet ou en dehors) et valoriser son utilisation opérationnelle, notamment dans le cadre de la plateforme collaborative du site internet du PARIIS ;
- Apporter un appui au dispositif de suivi-évaluation des indicateurs ;
- Participer au bon fonctionnement du dispositif de suivi, communication, et gestion du projet ;
- Appuyer la préparation technique des rencontres régionales et la rédaction des comptes rendus et rapports ;
- Réaliser toute autre tâche à lui confiée par la coordination régionale.

II. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

L'expert Junior en Irrigation recherché devra :

- Etre un ingénieur junior titulaire d'un master en Génie Rural, en Hydraulique agricole ou en Génie Civil ;
- Avoir une expérience totale minimale de 5 ans (y compris stages en situation professionnelle) ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine des infrastructures hydro-agricoles ;
- Avoir participé à des études ou à des missions de contrôle/surveillance des travaux de réhabilitation/construction d'infrastructures agricoles-agricoles ;
- Avoir une expérience dans la conception et la réalisation de petits ouvrages hydrauliques ;
- avoir une parfaite maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, messagerie, PowerPoint) ;
- Avoir une expérience pertinente dans la formation et l'organisation des bénéficiaires des projets d'infrastructures serait un atout ;
- Pouvoir lire et comprendre des documents en anglais ;
- Avoir un grand sens de l'organisation ;
- Démontrer un sens de l'organisation et de l'initiative à travers les expériences passées
- Disposé(e) à faire des déplacements du terrain.

III. AUTRES CONDITIONS

L'Expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, (édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014).

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de candidature adressée au Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu : le (la) candidat(e) doit être âgé(e) de 50 ans au plus lors du premier recrutement au CILSS ;
- Une copie certifiée des titres, diplômes et attestations de qualifications ;
- Des copies des certificats et attestations de travail ou de services ;
- Une copie du certificat de nationalité ou tout autre document justifiant la nationalité : le (la) candidat(e) doit avoir la nationalité d'un Etat membre du CILSS ;
- Les adresses de trois(3) personnes de référence.

I. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé au Service Courrier du Secrétariat Exécutif du CILSS ou par courrier postal à l'adresse 03 BP. 7049 OUAGADOUGOU 03 – BURKINA FASO Tél. : (+226) 25 37 41 25/26 ou 25 49 96 00 – Fax: (+226) 25 37 41 32 en précisant le titre du poste suivi de la mention «à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement» ou par courrier électronique à l'adresse suivante : recrutements@cilss.int au plus tard le 31 janvier 2019.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter les termes de référence des postes disponibles sur la plateforme de recrutement du CILSS <http://erecrutements.cilss.int>

Ouagadougou, le 19 décembre 2018

Le Secrétaire Exécutif

Djimo Adoum, Ph.D.

